

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Janvier 2021**

Date de convocation : 11 Janvier 2021

Lieu et heure de la réunion : la réunion s'est tenue à la salle du RDC de la Mairie de MARSON à 20h30

Présents : Noel VOISIN DIT LACROIX, Danièle MICHEL, Annie WILK, Gérard HERMANT, Karine MUSART, Jean-Philippe LÉVÊQUE, Frédéric BOITEUX, Reine LE LUEL, Katia DAUTELLE, Anne-Françoise VALLERY

Absents excusés : Jérôme MALLET

Désignation du secrétaire de séance : Frédéric BOITEUX

1 - Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 24 Novembre 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, valide le compte rendu

2 - Délibération sur les travaux éligibles à la DETR et au DSIL

Ce point a été traité en dernier et a tenu compte du débat d'orientation budgétaire. La demande DETR priorité n°1 portera sur l'effacement des réseaux de la Rue des Vignes et la DETR priorité n°2 sur la deuxième tranche des travaux d'aménagement du Parc du Montier (s'il y a refus elle pourra être à nouveau présentée en 2022)

3 - Renouvellement de la convention pour comblement de la carrière Route de Courtisols avec l'entreprise ALTERA TP

Le Conseil Municipal reconduit la convention à l'unanimité des présents et charge le Maire de conduire les démarches nécessaires et utiles.

4 - Création du poste d'Adjoint Administratif principal de 2ème classe

Le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de la secrétaire arrive à échéance. Cette dernière souhaite orienter son poste vers un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Ce poste est permanent et d'une durée de 14/35ème

Le Conseil Municipal approuve la création de ce poste et charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et utiles à ce renouvellement

5 - Renouvellement de la convention intérim avec le centre de gestion 51 et détermination du nouvel emploi du temps

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'évolution du poste de secrétariat de Madame TRUSSON et propose au Conseil Municipal de passer sa durée de travail de 2,5 jours par semaine à 2 jours, une partie de sa charge de travail étant reprise par Madame Grenet

La convention liant la Commune et le Centre de Gestion de la Marne doit être renouvelée pour l'année 2021. Elle doit donc être également modifiée dans ce sens et approuvée par le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal approuve ces propositions pour 2021 et charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et utiles à ce renouvellement

6 - Renouvellement du poste de l'ouvrier communal

Le Maire informe le Conseil Municipal que cet emploi est aidé doit être renouvelé chaque année et doit faire l'objet d'une demande d'aide financière auprès de Pôle Emploi.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions et charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et utiles à ce renouvellement

7 - Remboursement de frais

Le Maire demande au Conseil Municipal s'il l'autorise à rembourser à Madame MICHEL la somme de 23,50 € avancée pour les colis de Noël.

Le Conseil Municipal approuve cette demande et charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et utiles à ce remboursement

8 - Débat d'orientation budgétaire

Ce débat permet aux élus de prévoir les investissements pour les années à venir en tenant compte des finances du jour et, si possible, en anticipant celles des années à venir.

Cela permet également aux élus d'appréhender le vote du budget.

La capacité d'investissements est égale aux recettes de fonctionnement moins les dépenses de fonctionnement : Marson dégage environ 65 000 € par an.

A cette somme s'ajoutent les subventions obtenues auprès des différents organismes.

Pour 2021, nous pouvons compter sur environ 223 000 € disponibles pour les investissements, ce montant est élevé à cause du retard pris dans les travaux prévus en 2020 et non réalisés.

Les travaux d'investissements engagés ou prévus pour 2021 sont :

Régler le solde de l'achat de la Maison « HUSSON » : 35 340 €

Réalisation de la première tranche du parc du Montier : 57 000 €

Réfection partielle de la toiture de la Maison « HUSSON » : 7 000 €

Enfouissement des réseaux rue des vignes : 21 000 €

Empierrement de l'impasse St Jean : 8 000 € (estimation)

Eclairage public, passage en Led : 12 000 € (estimation)

Implantations d'une cuve souple pour lutter contre l'incendie : 15 000 € (estimation)

Divers : 5 000 €

Remboursement du capital des emprunts : 36 980 €

Participation au raccordement eau potable rue de St Jean : 2 675 €

Total : 199 995 €

Recette estimée : 223 858 €

On voit que pour 2021 les travaux sont possibles avec une très petite marge de manœuvre

Pour 2022

Les dépenses envisagées sont :

Finalisation de l'aménagement du parc du Montier : 105 000 €

Remboursement du capital des 2 emprunts : 37 500 €

Remplacement de la chaudière fuel de la mairie par une pompe à chaleur ou... : 40 000 € (estimation)

Prévoir également des travaux sur la toiture de la mairie : montant ????

Total : 182 500 €

Recette estimée si les demandes de subventions sont accordées au niveau demandé :

129 728 € en incluant le résultat de fonctionnement de 2021

Déficit : 52 772 €

On constate rapidement que l'année 2022 sera très difficile et qu'il faut dès 2021 différer des travaux : ce sera vraisemblablement la deuxième tranche du Parc du Montier qu'il faudra remettre à 2023

9 - Avancement des travaux en cours

Réfection des voiries abimées : les travaux sont tributaires de la météo

Carte communale : approbation du projet par la CDPENAF, enquête publique prévue fin février-début mars

Baguette-box (livraison de pains et viennoiseries à domicile) : le démarrage du service prend un peu de retard, il faut attendre mi-février

Réfection d'une partie de la toiture de la maison « HUSSON » : retard dû à une incompréhension entre la société DRIGET et la commune

Re-location ancien presbytère : dysfonctionnement constaté au niveau de la micro station. Les nouveaux locataires arrivent début mars

10 - Bilan des illuminations de fin d'année et préparation de celles de 2021/22 :

Au vu de ce qui a été effectué cette année, le Conseil Municipal décide de renouveler les illuminations de 2020 et d'y ajouter une illumination sur les 2 tilleuls situés de l'autre côté de la rue du Montier : coût environ 250 €

Une enveloppe de 500 € est prévue pour remettre en état la crèche qui était accrochée au mur du cimetière

11 - Renouvellement de la convention avec l'ACPA

Cette convention permet à la Commune de déposer les animaux errants sur notre territoire. Le Conseil Municipal approuve et charge le Maire d'effectuer les démarches nécessaires et utiles à ce renouvellement

12 - Informations et questions diverses

Le Maire :

-Informe le Conseil Municipal du bel accueil du colis de fin d'année par nos Anciens et cite quelques témoignages de remerciements

-Lit la lettre de départ de Madame KARL, « Les délices de nos campagnes », qui remercie la Commune pour son aide ainsi que les habitants. Nos remerciements vont également vers elle pour le service apporté et notamment pendant les confinements. Le Conseil Municipal lui souhaite toute la réussite possible pour sa nouvelle vie.

-Propose une commande groupée de fuel domestique pour le chauffage par CPE et de créer un groupement d'achat permettant d'obtenir un prix attractif au litre : les personnes intéressées peuvent s'inscrire en Mairie qui transmettra

-Informe de l'état d'avancement du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). Le projet entre dans une phase active. La Chambre d'Agriculture est chargée de rencontrer les agriculteurs afin de répertorier leurs projets structurants.

Le chargé de Mission de la CCMC rencontrera les Communes une par une, pour Marson ce sera le 4 février.

Prochain Conseil le mardi 23 Février 2021 à 20h30 dans la salle du rez-de chaussée de la Mairie